



Les Conférences PSDR

Paris, le 11 janvier 2011

Développement durable et territoires : état des lieux et perspectives

Bertrand ZUINDEAU

CLERSE Université Lille 1

Réseau « Développement durable et territoires »



Plan de l'intervention :

- 1 – Introduction : du développement durable au développement durable territorial**
- 2 – Un état des lieux : pluralité des thèmes d'investigation et diversité des approches**
- 3 – Une première illustration : équité territoriale et DD**
- 4 – Une seconde illustration : territoire *non* durable, territoire durable**
- 5 – De quelques perspectives de recherche**
- 6 – Conclusion : le développement durable comme condition d'une nouvelle étape de la science régionale ?**

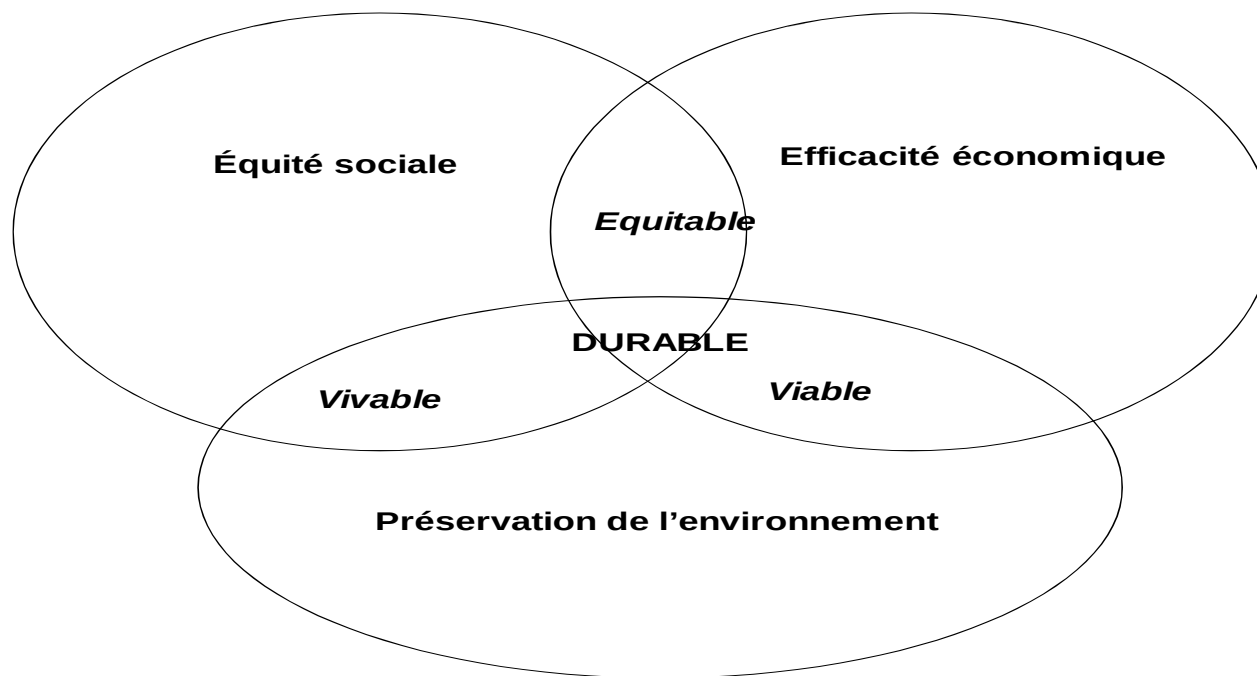
1 - Introduction : du développement durable au développement durable territorial

1 - Introduction : du développement durable au développement durable territorial

- Le développement durable : une problématique et un projet qui émergent au milieu des années 80 ;**
- Une première définition (Rapport Brundtland, 1987) :**
« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

1 - Introduction : du développement durable au développement durable territorial

Une deuxième définition, très répandue dans les milieux institutionnels, qui met l'accent sur trois dimensions principales :



1 - Introduction : du développement durable au développement durable territorial

Une grande diversité d'interprétations :

- approches plus ou moins radicales ;**
- approches plus ou moins « environnementalistes » ;**
- distinction « durabilité faible » (économie néoclassique) *versus* « durabilité forte » (économie écologique).**

1 - Introduction : du développement durable au développement durable territorial

- Le paradoxe des approches territoriales de développement durable : cette approche du développement ne serait-elle pas une réponse globale à des enjeux globaux ?**
- Le DD « territorialisé » serait-il ainsi sans pertinence ?**

1 - Introduction : du développement durable au développement durable territorial

**- Pourtant diffusion rapide des travaux sur le DD
« territorialisé » :**

- institutionnels** (ex. : Chapitre 28 de l'Agenda 21 en 1992);
- académiques** : Nijkamp, van den Bergh, Soeteman, 1991 ;
Nijkamp, Lasschuit, Soeteman, 1992 ; Hardy, Loyd, 1993 ;
Lonergan, 1993... sans parler des travaux sur
l'écodéveloppement, notamment d'Ignacy Sachs, des années
1980...

1 - Introduction : du développement durable au développement durable territorial

- Des raisons qui justifient les approches territoriales de développement durable :

- le DD « global » ne peut passer que par une **diffusion géographique** ;**
- les enjeux et les objectifs en lien avec le DD marquent une évidente **variabilité d'un territoire à l'autre** : ils requièrent par conséquent des analyses spécifiques ;**
- **l'espace est morcelé** : il faut pouvoir préciser les relations de concurrence / coopération entre les divers territoires.**

1 - Introduction : du développement durable au développement durable territorial

- Deux exigences de méthode :
 - Faire la preuve que **la dimension territoriale apporte à l'analyse en termes de DD ;**
 - Faire la preuve que **l'approche en termes de DD apporte à l'analyse territoriale.**

2 – Un état des lieux : pluralité des thèmes d'investigation et diversité des approches

2 – Un état des lieux : pluralité des thèmes d'investigation et diversité des approches

Depuis leur émergence, à partir des années 90, les travaux reliant plus ou moins explicitement la problématique du développement durable à l'analyse des territoires sont très nombreux.

On peut tenter de dresser une typologie des thèmes d'investigation envisagés.

2 – Un état des lieux : pluralité des thèmes d'investigation et diversité des approches

Une typologie des thèmes d'études :

- **Enjeux de DD situés territorialement** (ex. : dimension territoriale de la gestion des déchets, territoire de l'eau et DD, dimension territoriale de l'adaptation au changement climatique...) ;
- **Enjeux sectoriels/territoriaux et DD** (ex. : agriculture et DD, transport et DD...) ;
- **Territoires particuliers et DD** (ex. : la « ville durable », espaces ruraux et DD, zones côtières et DD, territoires de montagne et DD...) ;

2 – Un état des lieux : pluralité des thèmes d'investigation et diversité des approches

Une typologie des thèmes d'études (suite) :

- **Problématiques générales liées au DD et déclinées territorialement** (ex. : équité territoriale et DD, ressources-DD et territoires, conflits-DD et territoires...) ;
- **Démarches d'acteurs et DD, politiques de DD, dans un cadre territorial** (ex. : mobilisations collectives et DD, gouvernance territoriale, Agendas 21 locaux, Plans Climat Territoriaux...) ;
- **Aspects épistémologiques et méthodologiques de la relation DD et territoire** (ex. : évaluation du DD territorialisé, indicateurs territoriaux du DD...).

2 – Un état des lieux : pluralité des thèmes d'investigation et diversité des approches

Une diversité des approches :

- **Approche standard des externalités** (ex. évaluation économique d'un site pollué...) ;
- **« Théorème de la localité »** (Camagni R., Capello R., Nijkamp P., 1998) : plus le problème est local, plus son traitement sera efficace localement ;
- **Approches en termes d'économie écologique** : accent mis sur les liens entre écosystèmes naturels et systèmes socio-économiques ;

2 – Un état des lieux : pluralité des thèmes d'investigation et diversité des approches

Une diversité des approches (suite) :

- **Économie territoriale institutionnaliste** (notamment approches en termes de ressources génériques/spécifiques – travaux de Mollard, Pecqueur, Kebir...) ;
- **Économie des proximités** (proximité géographique/proximité organisée – travaux de Torre, Caron, Zuindeau, etc.) ;
- **La question de l'interdisciplinarité** (voir en particulier la revue *Natures Sciences Sociétés*) ;
- etc.

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Problématique générale :

- l'étude du principe d'**équité intragénérationnelle**, constitutif du développement durable, invite à repenser les questions en termes d'**équité territoriale**.
- il en résulte une approche particulière en termes de **« transferts de durabilité »**.

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

La question de l'équité territoriale : objet de préoccupations des institutions

Nombreuses sont les contributions institutionnelles à avoir pris en compte les questions d'équité territoriale (inégalités, situations de pauvreté...), par exemple :

Rapport Brundtland,

Agenda 21,

Plan de mise en œuvre de Johannesburg,

Déclaration du Millénaire...

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

La question de l'équité territoriale : objet de nombreux travaux académiques

Prenons l'exemple du *Handbook of Sustainable Development* (Atkinson, Dietz, Neumayer, 2007) qui comporte trois chapitres sur l'équité intragénérationnelle:

**approches en termes de justice environnementale,
travaux sur les effets redistributifs des politiques
environnementales,
problématique de la vulnérabilité.**

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Pour être intéressants, les travaux précédents ne restituent pas vraiment l'originalité de la problématique du développement durable, notamment telle qu'elle apparaît dans la **définition du rapport Brundtland.**

A partir de cette définition, on peut tenter de fonder une **approche plus spécifique de l'équité territoriale, reliant cette problématique à celle du développement durable.**

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Décliner territorialement la définition brundtlandienne du DD :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (CMED, 1987).

Pour respecter l'équité territoriale, le développement doit répondre aux besoins d'un territoire donné sans compromettre la capacité des habitants des autres territoires de répondre à leurs propres besoins.

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Cette approche qui est bien dans le prolongement logique de la définition du développement durable se fonde sur un certain nombre d'apports :

Pearce *et alii* (1989) : durabilité importée – durabilité exportée ;

Nijkamp *et alii* (1992) : durabilité interne – durabilité externe ;

Martinez-Alier (1993 ; 2002) : dette écologique

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Des transferts de durabilité qui se manifestent de diverses manières :

- Exportation de pollutions,**
- Délocalisation d'entreprises polluantes,**
- Production avec normes inégales,**
- Effets transfrontières des productions (ex.: changement climatique),**
- Importations de ressources naturelles.**

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Une lecture des « transferts de durabilité » qui varie suivant la conception privilégiée du DD :

- Durabilité faible :** possibilité de compensations monétaires : à la limite, pas de transfert de durabilité ! ;
- Durabilité forte :** contestation des possibilités de compensations : les transferts jouent à plein !

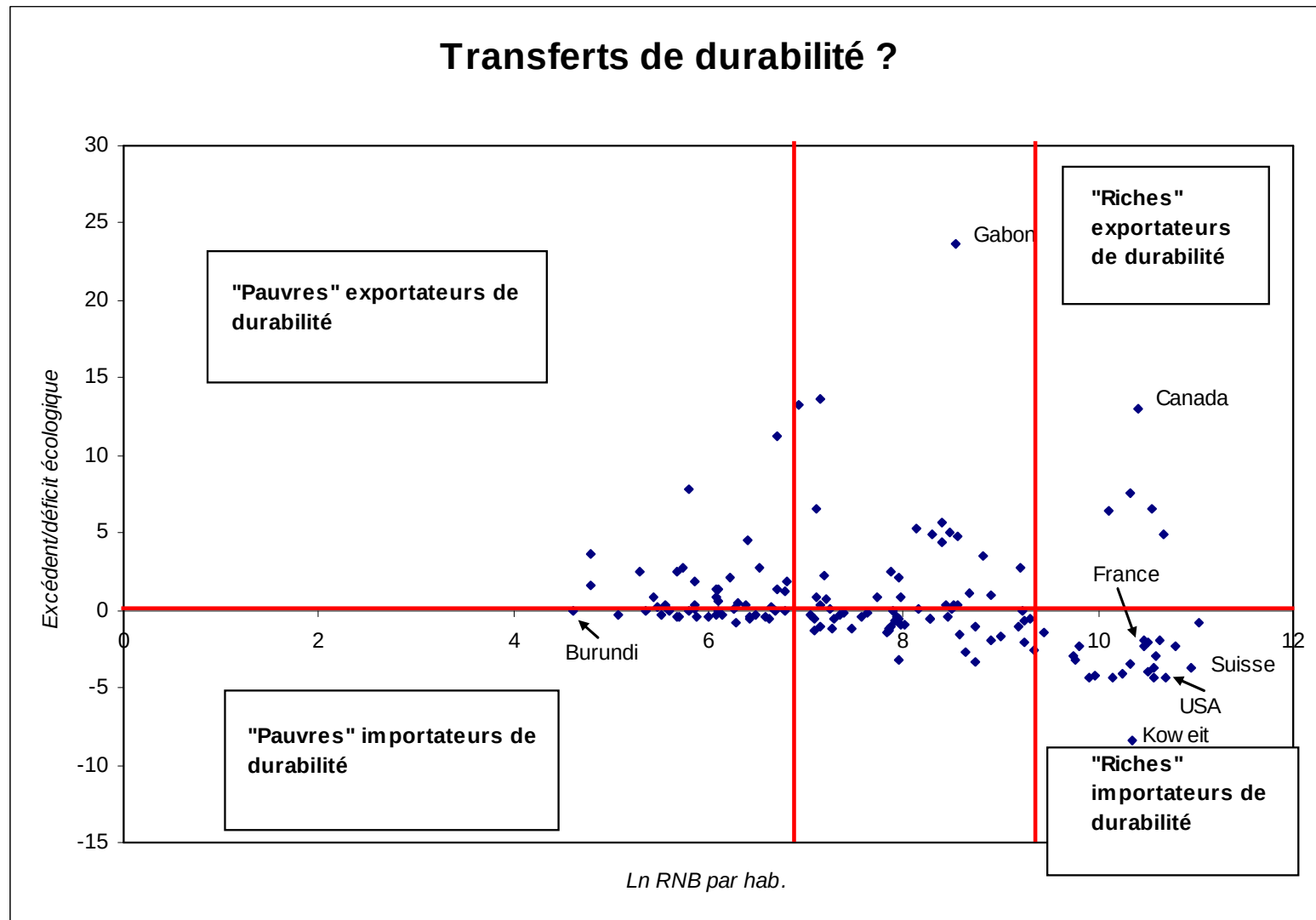
3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Une mesure possible des transferts à partir des catégories d'empreinte écologique et de déficit écologique :

Empreinte écologique : mesure de l'impact global sur l'environnement par la somme des espaces utilisés (terres et surfaces d'eau) en lien avec les divers usages de ressources naturelles sous condition de durabilité (cf. Wackernagel, Rees, 1996; WWF, 2008 ; 2010 ; Boutaud, Gondran, 2009) ;

Réserve (ou excédent) écologique : Différence entre la biocapacité disponible et l'empreinte écologique (« déficit écologique » si la différence est négative).

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable



3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Modèle explicatif de la réserve écologique

Paramètres	Estimations	
constante	1,18406	(0,0019)
Densité pop.	-0,00102	(0,0684)
RNB/hab.	-0,000055	(0,0208)
F	5,18	(0,0068)
N	142	

Entre parenthèses les valeurs de risque d'erreur

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Des questions posées par ce traitement en termes de réserve/déficit écologique :

- un territoire tel que **l'espace national est-il judicieux** pour apprécier l'équité en termes de DD ?
- jusqu'à quel point les territoires doivent-ils être **autosuffisants quant aux ressources** à utiliser ?
- jusqu'à quel point les territoires sont-ils **'responsables' de leur évolution démographique**, en particulier de leur natalité ?

3 – Une première illustration : équité territoriale et développement durable

Quels prolongements ?

- proposer des **mesures des transferts de durabilité** (indicateurs synthétiques *versus* systèmes d'indicateurs);
- analyser le **rôle des facteurs influençant les transferts** : croissance économique générale, ouverture internationale, rôle des différences de normes environnementales et sociales ;
- réfléchir aux **politiques nationales et internationales** susceptibles de limiter les transferts.

4 – Une seconde illustration : territoire *non* durable, territoire durable

4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable

Problématique générale :

Dans quelle mesure un schéma de développement (ou de croissance économique) *non* durable, marquant un territoire, est-il susceptible d'être '**réversible**' et de rendre possible une trajectoire du territoire en question vers le développement durable?

4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable

Définitions :

- « **territoire durable** » : territoire bénéficiant d'une coévolution favorable entre développement économique, progrès social et préservation de l'environnement ;
- « **territoire *non* durable** » : territoire pâtissant d'une coévolution défavorable entre ces trois composantes.

4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable

Exemples extrêmes de cette non durabilité territoriale dans *Effondrement* de Jared Diamond (2005) : Île de Pâques, Vikings au Groenland, Empire Maya...

Enclenchement de processus d'irréversibilité absolue, jusqu'à l'effondrement de l'ensemble de la société.

4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable

L'exemple du bassin minier du Nord-Pas de Calais :

**coévolution défavorable,
coût élevé de réversibilité**

***4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable -
L'exemple du bassin minier du Nord-Pas de Calais : coévolution
défavorable, coût élevé de réversibilité***

Différents supports de recherche :

- Programme de recherches concertées
« environnement / activités humaines » (CPER) ;**
- Programme REACTION - Risque environnemental
et action collective – (CR NPC et CNRS) ;**
- Programme « Environnement et gouvernance des
territoires » (PEVS)...**

*4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable -
L'exemple du bassin minier du Nord-Pas de Calais : coévolution
défavorable, coût élevé de réversibilité*

Hypothèse de travail initiale :

La croissance industrielle qu'a connue le BM du NPC depuis le XIX^e siècle a généré quantité d'externalités environnementales et sociales qui par, effet en retour, ont rendu difficile le re-développement économique de la zone après la crise amorcée dans les années 70.

***4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable -
L'exemple du bassin minier du Nord-Pas de Calais : coévolution
défavorable, coût élevé de réversibilité***

Éléments de passif environnemental :

- **désorganisation du sous-sol** : affaissements, effondrements, risques d'inondations (2,3 Mrds de tonnes de charbon prélevées sur 270 ans, 1,7 km³ de vides) ;
- **pollution des sols et des nappes** (15% environ des sites pollués au plan national sont dans le NPC) ;
- **friches industrielles** (10.000 ha de friches en NPC dans les années 90, soit la moitié de l'ensemble national) ;
- **pollutions et risques industriels divers...**

***4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable -
L'exemple du bassin minier du Nord-Pas de Calais : coévolution
défavorable, coût élevé de réversibilité***

Éléments de passif socioéconomique :

- **évolution de l'emploi** (entre 1974 et 1994, emploi national : +15%, emploi régional : 0%, emploi zone d'étude : -15%) ;
- **situation en termes de chômage** (différentiel de taux de chômage au milieu des années 90 : +3 entre NPC et France, +3 entre zone d'étude et NPC).

***4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable -
L'exemple du bassin minier du Nord-Pas de Calais : coévolution
défavorable, coût élevé de réversibilité***

Des freins au redéveloppement économique de la zone :

- importance des coûts de dommages et des coûts de dépollution : éviction de ressources d'utilisations plus directement productives ;**
- déficit d'attractivité dû à une déqualification du territoire.**

***4 – Une seconde illustration : territoire non durable, territoire durable -
L'exemple du bassin minier du Nord-Pas de Calais : coévolution
défavorable, coût élevé de réversibilité***

**Réversibilité et recherche de voies nouvelles
vers la durabilité :**

- concept de « **reconquête
environnementale** » ;
- l'expérience de **nouvelles gouvernances**
- **pôle de compétences (SSP), pôle de
compétitivité (TEAM²)** ;
- tentatives de **patrimonialisation**.

5 – De quelques perspectives de recherche

5 – De quelques perspectives de recherche

Des thèmes de recherche qui commencent à bien émerger :

- **Territoires post-carbone** : en quoi les politiques de « mitigation » dans le cadre de la lutte contre le changement climatique invitent-elles à repenser le territoire, notamment la ville ?
- **Vulnérabilité territoriale** : le changement climatique renouvelle aussi les réflexions en matière de vulnérabilité.

5 – De quelques perspectives de recherche

Des pistes à creuser :

- **Processus de reterritorialisation et DD** : certains phénomènes connexes au DD (« circuits courts », écologie industrielle, etc.) invitent à réfléchir à une possible reterritorialisation des activités ;
- **Concurrences / coopérations territoriales et DD** : en quoi le DD joue-t-il sur la compétitivité des territoires et en quoi cette dernière est-elle un frein ou non à la coopération ;
- etc.

6 – Conclusion : le développement durable comme condition d'une nouvelle étape de la science régionale ?

6 – Conclusion : le développement durable comme condition d'une nouvelle étape de la science régionale ?

- une nouvelle problématique générale : la coévolution favorable des dimensions éco. socio. et environnementale sur le territoire ;**
- de nouveaux contenus ;**
- de nouvelles exigences méthodologiques ;**
- la base de nouveaux projets et de nouvelles politiques ?**

